

Samuel Bradshaw

26 janvier 2009

Français 202-001

Analyse sur le *Lai du laiüstic* : culture orale, culture écrite.

Le *Lai du laiüstic*, écrit par Marie de France au XII^e siècle, contient des phrases et des idées qui indiquent que l'histoire est basée sur deux cultures : la culture orale et la culture écrite. Dans le passé, la plus part des histoires racontées étaient racontées à haute voix, et pas écrites. Les histoires orales étaient circulées dans les régions différentes. Dans les premières lignes du texte, on voit que l'histoire vient des Bretons, et les mots « à ce qu'on m'a dit » (ligne 3) nous disent qu'elle était au début une histoire pas écrite, mais orale. C'est Marie de France qui l'a écrite, selon ce qu'elle a entendu. Alors c'est une histoire orale devenue écrite. Les deux cultures (orale et écrite) sont représentées dans le *Lai du laiüstic*.

Dans le texte, on trouve beaucoup de mots et de phrases qui suggèrent des traditions de la culture orale. Par exemple, sur la ligne 27, on apprend que l'homme dans l'histoire est très renommé parce que beaucoup de monde parle de lui ; la femme « entendait dire de lui », mais elle ne lisait pas des livres sur lui. Aujourd'hui, les gens sont très connus à cause de ce qui est écrit à leur sujet. Cette différence de culture indique que l'oralité était plus importante que l'écriture quand l'histoire a été inventée.

Aussi, dans l'histoire, un des éléments de l'histoire le plus important est la conversation entre l'homme et la femme. La femme parle avec l'homme : « ils avaient l'avantage de se parler ensemble » (lignes 51 et 53). Dans les dernières lignes, on fait référence à l'histoire originale (qui faisait partie de la culture orale) en ces termes : dans la Bretagne, « on a raconté cette aventure » (ligne 157). Les Bretons ont raconté l'histoire ; ils ne l'ont pas lu.

Par contre, on trouve aussi dans le texte des indices qui montrent que le *Lai du laiüstic* représente la culture écrite, où la transition entre la culture écrite et la culture orale. Par exemple, quand la femme envoie le message et le rossignol à l'homme, elle envoie un message écrit et un message parlé. Elle a brodé leur histoire en lettre d'or dans une pièce de soi (lignes 135-136), que son valet donne à l'homme, et aussi le valet conte directement à l'homme l'histoire du rossignol. Un autre indice qu'on trouve dans le texte qui montre la présence de la culture écrite est que, dans l'histoire, la femme et l'homme échangeaient quelques messages à l'écrit en « lançant et jetant par la fenêtre » (ligne 44).

Plus profondément, c'est possible de voir une similitude avec la création d'un livre dans la création du coffret. L'homme fabrique un coffret pour le rossignol. Le coffret est comme un livre ancien : en or, « serti de pierres très précieuses et très chères sur lequel il fixe un couvercle » (ligne 151-153). Il met le rossignol dedans, comme on met une histoire dans un livre : c'est l'histoire de leur amour. Les livres font partie de la culture écrite. De ce point de vue, le rossignol représente l'histoire de l'amour entre la femme et l'homme. C'est pourquoi la femme a voulu l'entendre, c'est pourquoi elle ne voulait pas qu'il soit mort, et c'est pourquoi l'homme l'a gardé dans le coffret.

Alors c'est clair que le *Lai du laiüstic* contient des références à la culture écrite et à la culture orale. Les deux cultures existent au même temps : la culture écrite ne détruit pas la culture orale, mais quand les histoires sont écrites, les histoires orales deviennent moins communes. Le rossignol représente l'histoire d'amour, écrite et orale.